

Rapport financier 2022

Analyse du budget réalisé :

Les charges réalisées sont de 217 876 euros donc supérieures au prévisionnel de 3 676 euros. L'écart global est réduit même si quelques postes ont évolué à la baisse ou à la hausse de manière un peu plus significative.

Parmi les postes de dépenses importants, les prestations de service sont un peu plus élevées que prévu. Certaines dépenses n'avaient pas été anticipées ou partiellement. Ces prestations recouvrent principalement des frais d'édition (livret des sorties) et des frais ponctuels de transfert de notre base de données naturaliste. La sous traitance site concerne principalement la réserve naturelle régionale des étangs de Mépieu.

Les charges de personnel sont conformes au prévisionnel. Elles représentent plus de 50% de nos charges. L'équipe comptait 6 salariés en CDI : Raphaël notre directeur, Jean-Marc, à quart temps, chargé de divers suivis naturalistes, Pierrette, secrétaire à mi-temps, et Alexandre, chargé de missions scientifiques à plein temps. Deux salariées en CDI effectuent quelques heures par semaine : Nicole, qui tient la comptabilité et Sandrine qui est chargée du nettoyage des bureaux des salariés (total de 2,9 Équivalent Temps Plein).

Nous avons accueilli plusieurs stagiaires dont un pour lequel une gratification a été versée. Il a travaillé sur l'animation des conseils municipaux d'enfant.

Plusieurs stagiaires sont également accueillis chaque année dans le cadre de stages de courte durée donc n'apparaissant pas dans le budget (stages d'observation de 3ème jusqu'au BTS). Cet accueil est important pour la motivation et la formation des jeunes mais il est également chronophage pour les salariés et de nombreux candidats ne peuvent donc pas être accueillis.

Les amortissements sont en augmentation du fait de la poursuite du renouvellement du parc informatique.

Nous avons également comptabilisé une provision afin d'anticiper les indemnités de départ en retraite que nous devons verser conformément à la convention collective (cf. Bilan - Passif).

Les produits réalisés de 221 941 euros sont supérieurs aux prévisions de 7741 euros.

Les prestations de service correspondent à des travaux relatifs au plan de gestion du castor financé par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné (CCBD) ainsi qu'à certaines prestations également réalisées pour le compte de la CCBD. Ces dernières correspondant à des commandes spécifiques, la CCBD a souhaité les différencier des subventions d'objectifs.

Les principaux financements correspondent à des subventions d'objectifs. Ces subventions correspondent à des travaux identifiés :

- ✓ La subvention du Conseil régional couvre 70 % des frais de fonctionnement et le cas échéant d'investissement de la gestion de la Réserve Naturelle Régionale des étangs de Mépieu. Les 30% restants sont versés par la Société Vicat propriétaire d'une partie du site. Le versement interviendra en 2023 sur présentation d'un dossier justifiant des actions et travaux réalisés conformément au plan de gestion. Les prestations sont réalisées en interne ou sous traitées : surveillance du site, entretien des équipements, gestion des milieux, suivis scientifiques réguliers... ainsi que des actions spécifiques (inventaire odonates en 2022).

- ✓ Le Conseil départemental nous a accordé dans le cadre de l'appel à projets des subventions pour plusieurs actions pour un total de 45 100 euros en 2022. Les actions réalisées sont détaillées ci-après (compte 741).
- ✓ Les communautés de communes du territoire de notre association, les Balcons du Dauphiné et les Vals du Dauphiné, ont continué à soutenir nos actions.
- ✓ En 2022 nous avons également perçu une subvention versée par l'Etat pour des travaux complémentaires liés à la réalisation des textes pour les panneaux informatifs et réglementaires permettant la mise en œuvre des arrêtés préfectoraux de protection de biotope des tourbières du Nord-Isère. Ils n'étaient pas prévus au moment de la préparation du BP.

Par ailleurs des financements privés dans le cadre du mécénat d'entreprise se sont poursuivis en 2022 par la société VICAT pour la poursuite du programme Roselière.

L'édition de la plaquette sur les oiseaux des jardins a été reportée au début de l'année 2023 (absence de recettes de sponsors en 2022, décalées en 2023).

Résultat positif : 4 065 euros

Nous maintenons un résultat excédentaire qui permettra de renforcer notre fonds associatif.

Encore merci à toute l'équipe de Lo Parvi pour son investissement et son excellent travail.

Trésorerie au 31 décembre :

Trésorerie	2018	2019	2020	2021	2022
Total	161 933	169 351	153 255	167 327	200 766

Au 30/12/2022, la trésorerie est en augmentation. Les amortissements et provisions n'impactent pas la trésorerie de l'exercice considéré. La trésorerie représente environ 11 mois de dépenses.

BILAN - ACTIF :

En 2020 nous avons effectué plusieurs investissements pour le local:

- réseau électrique et informatique ;
- installation de deux éviers et meuble de cuisine pour les salariés ;
- remplacement d'une partie du matériel informatique des salariés devenu obsolète ;
- remplacement d'un éco-compteur pour la RNR de l'étang de Mépieu.

En 2021, nous avons continué à remplacer le matériel informatique des salariés devenu obsolète.

En 2022, nous avons du remplacer le vidéo projecteur. Nous avons également refondu le site internet avec un changement de prestataire.

4687 Produits à recevoir : cela correspond aux subventions d'objectifs à recevoir, soit la totalité de la subvention du Conseil régional pour la gestion de la RNR des étangs de Mépieu et le solde de la subvention du conseil départemental, qui seront versés après l'assemblée générale et la transmission des pièces justificatives demandées par chacune des collectivités.

BILAN - PASSIF :

Le résultat positif de 4 065 euros est imputé dans le compte « fonds propres ». Les fonds propres enregistrent l'excédent ou le déficit des exercices. Ce compte totalise donc les résultats antérieurs et

présente un solde de 257 776 euros au 31/12/2022.

Il a été réduit par rapport à la situation au 31/12/2021. En effet, nous avons comptabilisé une provision pour indemnité de départ en retraite.

Lors du départ en retraite de nos salariés, l'association devra procéder aux versements d'indemnités de départ en retraite dans les conditions fixées par la convention collective que nous appliquons. Elle prévoit qu'en cas de départ à la retraite le salarié perçoit une indemnité de départ à la retraite égale à l'indemnité de licenciement pour motif personnel telle que définie à l'article 4.4.3.2 de la convention, et calculée dans les mêmes conditions. Il percevra donc une indemnité égale à un quart de mois de salaire par année de présence dans l'entreprise, portée à un tiers de mois pour la onzième année de présence, ainsi que pour les années suivantes.

L'association dispose de la trésorerie nécessaire au versement de ces indemnités. Il est recommandé de comptabiliser une provision dès l'entrée du salarié afin d'étaler la charge. Nous ne l'avons pas fait sur les années antérieures.

La provision est calculée selon la méthode préconisée par l'autorité des normes comptables. Le calcul assez complexe a été réalisé par notre expert comptable sur un logiciel à partir des données salariales. Ceci a permis de déterminer le montant que nous aurions déjà dû provisionner soit 27 499 € au 31/12/2022, dont 2262 € au titre des charges de l'année 2022. La différence, qui aurait dû être imputée sur les résultats des années antérieures, a été imputée sur le montant des fonds propres de l'association.

La provision figure au passif dans le compte 153200.

La provision sera calculée chaque année et sera également ajustée chaque année.

43 et 44 Personnel et organismes sociaux : toutes les charges de personnel et toutes les charges patronales dues ont été réglées début 2022.

COMMENTAIRES – PRODUITS 2022

BR : Budget Réalisé **BP : Budget Prévisionnel**

7013 Vente de publications : réel proche du BP. Il correspond aux ventes d'ouvrages (plaquettes papillons, batraciens, reptiles, livre de géologie...). A noter que l'année 2021 était atypique en raison de la vente de tee-shirts pour les 40 ans de l'association.

7060 Études prestations de services : le réel est proche du BP.

Cela correspond :

- d'une part à des prestations réalisées en 2022 relativement au plan de gestion du castor commandé par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné ;

- d'autre part, à des actions réalisées pour la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, qui fait appel à l'association pour divers dossiers en cours (Natura 2000, Plan Agro Environnemental et Climatique, aménagements du territoire, rivières, etc.). Ces actions ponctuelles sont comptabilisées au compte 706. Le montant facturé en 2022 est de 5000 € (4500 € prévus au BP).

7061 Suivi et gestion de sites :

Ce poste concerne le suivi scientifique de divers ENS locaux (Dizimieu, Montcarra, Charette, Siccieu-St Julien et Carisieu, Chozeau, Villemoirieu, St Romain de Jalionas, Optevoz, St Sorlin de Morestel, St Baudille-de-la Tour, Trept, La Balme les Grottes, Hières-sur-Amby, Panossas, Vignieu...) et une partie de la gestion de la Réserve Naturelle des étangs de Mépieu (pour les 30 % financés par Vicat).

Le réel est proche du BP. Nous disposons de la plupart des commandes lors de la rédaction du BP.

7065 Éducation à l'environnement : le BR correspond à quelques commandes ponctuelles de formations. Nous ne réalisons plus d'interventions en milieu scolaire (maternelles, primaires et collèges) avec les salariés. La commission forêt est intervenue ponctuellement auprès de l'école primaire de Morestel. Plusieurs prestataires peuvent intervenir sur le secteur de l'île Crémieu notamment dans le cadre de la campagne sur les Espaces Naturels Sensibles mise en place par le Département. L'association poursuit son travail d'éducation à l'environnement auprès de divers publics dans d'autres cadres (notamment pour les conseils municipaux d'enfants).

707 Reventes en l'état : Réalisé inférieur au BP. Sans incidence sur le résultat, le montant est équivalent dans les achats (compte 607) sous réserve de décalages annuels limités.

740 Subventions de fonctionnement : Les communes de Creys-Mépieu et de Courtenay nous versent une subvention constante depuis plusieurs années. Nous les en remercions. Le réel est inférieur au BP car nous avons reconduit le réel 2021. Nous avons bénéficié d'une subvention de la commune de Soleymieu.

741 Subventions d'objectifs :

Etat : La subvention concerne la rédaction des textes des panneaux informatifs et réglementaires et la mise à disposition de photos permettant la mise en œuvre de la signalétique sur les arrêtés préfectoraux de protection de biotope des tourbières du Nord-Isère qui ont été demandées en cours d'année.

Conseil régional : concerne la gestion de la Réserve Naturelle Régionale des étangs de Mépieu hors actions de bénévolat. La subvention du Conseil régional couvre 70 % des frais de fonctionnement et le cas échéant d'investissement. Les 30% restants sont versés par la Société Vicat propriétaire d'une partie du site. Les charges sous traitées correspondantes figurent au compte 6041.

Nous n'avons pas reçu d'avance. Le montant accordé par la commission permanente de l'assemblée régionale a été porté en produits à recevoir. Le versement interviendra après présentation des justificatifs et approbation des comptes.

Par ailleurs, le plan de gestion est arrivé à échéance en 2022. Un nouveau plan de gestion a été élaboré. Cf BP 2023.

Nous remercions la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Société Vicat pour leur soutien indispensable à la gestion de la Réserve Naturelle Régionale des étangs de Mépieu.

Conseil départemental :

Le Conseil départemental délivre des subventions dans le cadre d'un appel à projet annuel. Nous avons sollicité une participation à hauteur de 45100 euros pour le financement de plusieurs projets :

- rédaction d'un diagnostic territorial de l'Isle-Crémieu qui servira de support pour l'élaboration des plans de gestion des Espaces Naturels Sensibles locaux et départementaux de ce territoire, qui comporte 22 sites actifs ainsi qu'une quinzaine de sites labellisés en cours de maîtrise foncière ;

- diverses actions d'éducation, formation et de sensibilisation à l'environnement envers divers publics, jeunes adultes, grand public, conseils municipaux d'enfants mais aussi élus ou entreprises (en lien avec les actions prévues dans le cadre du projet associatif « faire connaître »).

- Édition d'une plaquette d'aide à l'identification des oiseaux des jardins.

Nous espérons que le Conseil départemental poursuivra son partenariat à nos côtés et nous remercions nos élus départementaux pour leur soutien.

Le Conseil départemental nous a versé une avance. Le solde a été comptabilisé en produits à recevoir.

Communautés de Communes :

Les conventions pluriannuelles avec les communautés de communes des Vals du Dauphiné et des Balcons du Dauphiné ont été renouvelées en 2021 pour des durées respectives de 4 ans et 5 ans.

La subvention allouée par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné concerne notamment les actions de veille écologique de l'association et les travaux visant à prendre en compte l'environnement dans les projets d'aménagement du territoire.

La communauté de communes fait également appel à nous en fonction des dossiers en cours (Castor, Natura 2000, Plan Agro-Environnemental et Climatique, aménagements du territoire, rivières, ...). Ces actions sont comptabilisées au compte 706.

La subvention allouée par la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné permet de financer les actions de préservation des milieux, de veille écologique, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et de connaissance et diffusion des données naturalistes.

Nous remercions à nouveau les élus communautaires pour leur confiance et leur soutien depuis plusieurs années.

7581 Adhésions : réel supérieur au BP. Il est précisé que les sommes complémentaires sont comptabilisées en dons. Le nombre d'adhérents est en augmentation.

Nous remercions l'ensemble de nos adhérents pour leur soutien.

7582 Mécénat entreprises :

Le réalisé correspond au BP. La société Vicat s'est engagée de manière volontaire dans le suivi écologique de certaines de ses carrières. A ce titre, Lo Parvi a été sollicité pour participer à ces inventaires de la biodiversité dans la carrière dite d'Enieu (Bouvesse - Charette - Courtenay), selon un protocole standardisé national (programme Roselière). Ce protocole, validé par le Muséum National d'Histoire Naturelle, a été mis en place au départ en région Île de France par une association de protection de l'environnement et vise à permettre à terme de comparer les sites de carrières entre eux et de voir l'impact sur la biodiversité pendant l'exploitation. Une convention de partenariat a été mise en place entre Vicat et Lo Parvi pour mener ensemble ce programme de suivi écologique.

7584 Produits autres activités :

Le BR correspond aux recettes de la vente de cartes de pêche pour le Grand-étang de la RNR de Mépieu dont l'association a été chargée.

766 Produits financiers : réel supérieur au BP. Il s'agit des intérêts des comptes sur livrets : Crédit Coopératif et Crédit Agricole. Les taux de rémunération ont augmenté en 2022.

771 Dons :

Le montant correspond à des dons des adhérents.

Ces dons contribuent à l'équilibre de notre budget et au financement d'activités non rémunérées par ailleurs.

7713 Libéralités perçues : abandon des frais des bénévoles ; équivalent en charges (compte 62513).

Merci à eux !

772 Sponsors publications :

Le montant prévu au BP correspondait aux montants sollicités auprès de sponsors pour l'édition d'une plaquette sur les oiseaux des jardins. Son édition a été reportée à début 2023.

COMMENTAIRES – CHARGES 2022

6020 Petits matériels : réel inférieur au BP. Les achats sont effectués selon les besoins réels. Il s'agit de petits matériels et matériels informatiques. Les achats sur les deux années précédentes étaient plus importants car consécutifs au déménagement.

6022 Fournitures de bureau : réalisé conforme au BP.

60224 Fournitures pédagogiques : dépenses minimales.

6040 Prestations de service : réel supérieur au BP. Les dépenses récurrentes concernent l'édition de la brochure « sortir », le coût d'une licence du logiciel In Design qui facilite la mise en page des plaquettes.

L'édition de la plaquette sur oiseaux des jardins a été reportée sur 2023.

Se sont ajoutés des frais de prestations qui n'avaient été que partiellement budgétés pour le transfert des données naturalistes de notre base Serena vers notre nouvelle base de données GéoNature.

6041 et 6042 Sous traitance des sites : réel proche du BP. Les prestations concernent principalement la RNR des étangs de Mépieu. Pour 2022, conformément au plan de gestion, il s'agit de prestations régulières : broyage, suivi oiseaux – i.e. les opérations de baguage, ...), ainsi que des prestations spécifiques (inventaire odonates cette année).

Cette année une prestation de suivi des lichens et mousses pour le suivi de l'ENS des communaux de Trept a également été sous traitée.

605 Achats pour sites : Réel conforme au BP

Le poste concerne essentiellement les achats nécessaires pour la gestion de la RNR. Ces frais sont inclus dans la demande de subvention adressée à la région pour couvrir les frais de gestion de la RNR.

En 2022 s'y sont ajoutés des achats pour la réalisation d'une clôture sur une pelouse sableuse de Trept qui était fortement dégradée par la pratique du moto cross.

6061 Fournitures eau, électricité, chauffage : le BR est proche du BP. Les frais de chauffage ne concernent que la maison principalement utilisée par les bénévoles. Des efforts ont été réalisés (réduction des périodes de chauffe et de la température en particulier à l'étage) afin de contenir les coûts.

6063 Consommables entretien : réalisé un peu supérieur au BP.

Il s'agit essentiellement de l'achat de vêtements spécifiques obligatoires fournis par « Réserves Naturelles de France » pour le personnel assurant la surveillance du site. Ces frais sont inclus dans la demande de subvention adressée à la région pour couvrir les frais de gestion de la RNR.

A ceci s'ajoutent quelques achats de produits d'entretien pour le local.

607 Achat pour revente : réel inférieur au BP. Correspond à divers achats groupés (livres, petits matériels).

6132 Loyers : loyers versés à la mairie de Trept . Il intègre les dépenses de fluides pour les bureaux côté salariés.

6152 Entretien du local : il n'y a pas eu de frais à rattacher à ce poste de dépenses en 2022.

6154 Entretien du matériel : réel proche du BP. L'entretien courant concerne le photocopieur, l'informatique, la débroussailleuse...

6160 Assurances : réel conforme au BP. Nous sommes assurés pour le personnel, les bénévoles, les locaux, le matériel... auprès de la MAIF.

6180 Documentation : réel un peu supérieur au BP. L'association dispose de nombreux ouvrages. La bibliothèque est ouverte à tous !

6183 Colloques formation continue : Réel inférieur au BP. Les frais correspondent à la participation au colloque annuel des Réserves Naturelles de France.

6226 Honoraires : correspond aux frais de l'expert comptable (paie et révision comptable).

62510 Déplacements salariés : réel un peu supérieur au BP. Variable suivant les sites d'études.

62512 Déplacements stagiaires : réel inférieur au BP. Il s'agit des frais de déplacements des 2 stagiaires qui ont été présents en 2022. Ce poste concerne également la prise en charge de frais de déplacements d'élèves en BTS à Lyon menant un projet tutoré sur le suivi du castor et un projet tutoré sur l'inventaire des mousses de l'ENS de la Save (seuls les frais de déplacements engendrés sont remboursés).

62513 Déplacements de bénévoles : réel proche du BP. Il s'agit des frais de déplacements valorisés mais abandonnés par les bénévoles au profit de l'association (se retrouve en produits 77130).

6257 Réceptions : comme prévu au BP, l'ensemble des frais de réception a été comptabilisé au poste 623 relations publiques.

6260 Affranchissements : réel inférieur au BP.

6262 Téléphone : réel proche du BP. L'écart s'explique par une prestation facturée par Orange lors de la mise en place de la fibre.

6263 Internet : réel proche du BP. Il s'agit des frais d'hébergement du site internet et de la base de données GéoNature.

627 Commissions bancaires : réel proche du BP. Ce sont les frais de gestion de nos comptes tenus au Crédit Coopératif et au Crédit Agricole Sud Rhône Alpes.

628 Cotisations adhésions : réel proche du BP (adhésions à diverses associations).

6281 Abonnements : réel proche du BP. Toutes les revues que nous recevons sont disponibles à la bibliothèque. N'hésitez pas à venir les chercher. Les variations proviennent du fait que certains abonnements couvrent 2 ans.

63123 Uniformation : taxe patronale. Réel proche du BP.

64 Charges de personnel : réel conforme au BP

L'équipe compte 6 salariés en CDI : Raphaël notre directeur, Jean-Marc, à quart-temps, chargé de divers suivis naturalistes, Pierrette, secrétaire à mi-temps, et Alexandre, chargé de missions scientifiques, à plein temps depuis mi-janvier 2022. Deux salariées en CDI effectuent quelques heures par semaine : Nicole, qui tient la comptabilité et Sandrine qui est chargée du nettoyage des bureaux des salariés (total de 2,9 Équivalent Temps Plein).

Nous sommes affiliés à la convention collective nationale des métiers de l'Éducation, de la Culture, des Loisirs et de l'Animation agissant pour l'utilité sociale et environnementale, au service des Territoires (ÉCLAT).

Les autres postes concernent les charges patronales obligatoires.

Il est précisé que le nettoyage de l'autre bâtiment est assuré par des bénévoles (commission ménage) que nous remercions.

65830 Indemnités Stagiaires : nous avons accueilli 1 seul stagiaire en 2022 donnant lieu à gratification, chargé de s'occuper des conseils municipaux d'enfants.

Les gratifications sont versées selon le plafond légal.

Par ailleurs, l'association a accueilli comme chaque année plusieurs stagiaires dans le cadre stage de courte durée donc n'apparaissant pas dans le budget (stages d'observations de 3^{ème} jusqu'au BTS). Cet accueil est important pour la motivation et la formation des jeunes mais il est également chronophage pour les salariés et de nombreux candidats ne peuvent donc pas être accueillis.

6811 Dotation aux Amortissements : réel conforme au BP. Ils correspondent à l'amortissement devant être constaté sur les immobilisations figurant à l'actif, notamment :

- les travaux effectués en 2020 dans le nouveaux local (électricité, réseau informatique)
- le matériel informatique (remplacement des ordinateurs, anciens) ;

- la refonte du site internet intervenue en 2022.

6815 Provision pour risques et charges : nous comptabilisons à partir de cette année une provision afin d'anticiper le montant des indemnités de départ en retraite que nous devons verser en application de la convention collective. Cf. partie « passif ».

Budget prévisionnel 2023

Le budget prévisionnel est en augmentation.

	2019	2020	2021	2022	BP 2023
Produits	222 701	231 644	220 146	221 942	250 700
Charges	212 126	223 669	208 415	217 876	250 700

S'agissant des charges :

Le poste le plus important concerne les frais de personnel. Il n'y a pas d'évolution particulière prévue en 2023. Le budget prévisionnel tient compte de l'augmentation des primes d'ancienneté et anticipe une augmentation du point d'indice en cours d'année.

Nous prévoyons d'accueillir plusieurs stagiaires en 2023 pour des stages de 2 mois et plus, des gratifications sont donc prévues.

Les amortissements seront plus élevés compte tenu du renouvellement des ordinateurs des salariés, qui sera achevé en 2023, du remplacement du serveur début 2023 et de la refonte du site internet finalisée courant 2022.

L'évolution des frais fixes ne devrait pas être significative.

Les « prestations de services » correspondent principalement à l'édition du « sortir » et de la plaquette sur les oiseaux des jardins, initialement prévue en 2022.

Le poste de « sous traitance sites » est lié à des produits (études et travaux prévus dans le cadre de la gestion de la RNR de Mépieu).

S'agissant des produits :

La gestion de la Réserve Naturelle Régionale des étangs de Mépieu est cofinancée par la Région et par Vicat. Nous avons budgété ce qui était prévu au nouveau plan de gestion et dans la convention. La subvention régionale pour l'année 2023 a été votée en décembre 2022.

Pour ce qui concerne le Conseil départemental, nous avons répondu à l'appel à projets qui a été mis en place pour 2023 et sollicité un cofinancement pour plusieurs projets. Le montant indiqué au BP correspond au montant total sollicité.

Le partenariat se poursuit avec les communautés de communes des Balcons du Dauphiné et des Vals du Dauphiné qui ont renouvelé les conventions pluriannuelles en 2021. Le montant annuel des subventions est voté annuellement, les sommes prévisionnelles sont fixées en fonction des années antérieures.

Les prestations de service prévues concernent des travaux commandés par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné. Il s'agit d'une part d'assistance technique, d'autre part de la mise en place de certaines actions du plan de gestion du castor et de la participation à l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) sur 20 communes.

Le poste relatif au suivi de sites correspond pour partie au financement de Vicat pour la RNR des

étangs de Mépieu, pour le reste à divers suivis sur des ENS locaux.

Le partenariat effectué dans le cadre du mécénat d'entreprises privées avec Vicat est reconduit.

Enfin, nous solliciterons des sponsors pour l'édition de la plaquette sur les oiseaux des jardins.

COMMENTAIRES – PRODUITS 2023

7013 Ventes de publications : reprise du BP.

7060 Études et prestations de services : le BP correspond à des prestations d'accompagnement pour la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné (estimation selon les demandes déjà effectuées), comme depuis plusieurs années, ainsi qu'à une commande relative au plan de gestion sur le castor et enfin une commande importante pour la réalisation de l'ABC biodiversité. En effet, la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, lauréate de l'appel à projet « ABC » en 2022, a obtenu un soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité sur 2 ans (2022-2024) pour réaliser l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de 20 communes. Lo Parvi a été missionné dans ce cadre pour travailler sur plusieurs groupes (oiseaux diurnes, rapaces nocturnes, reptiles).

7061 Suivi et gestion de sites :

Ce poste concerne la Réserve Naturelle des étangs de Mépieu, pour les 30 % financés par Vicat, ainsi que le suivis scientifiques sur divers ENS locaux (cf. BR 2022). Cette part est en partie estimative. s

7065 Éducation à l'environnement : Pas de prestations prévues. Cf. commentaires sur le BR 2022.

707 Reventes en l'état : Ajusté selon le réalisé des années antérieures. Montant équivalent prévu dans les achats (compte 607).

740 Subventions de fonctionnement : reconduction du réel 2022 pour les communes de Creys-Mépieu et de Courtenay.

741 Subventions d'objectifs :

Conseil régional : concerne la gestion de la Réserve Naturelle Régionale des étangs de Mépieu. La subvention couvre les frais de fonctionnement et d'investissement, elle est assurée par le Conseil régional à 70% (et les 30% restants par la Société Vicat propriétaire du site en compte 7061).

Le BP 2023 est établi en fonction des actions prévues dans le cadre du nouveau plan de gestion validé par la Région.

Ce nouveau plan de gestion a été établi pour la période 2023-2032. A partir du diagnostic écologique, une arborescence a été réalisée avec 3 enjeux de conservation (Marais, capacité d'accueil des étangs et mares de la biodiversité et enfin les prairies et pelouses). Il découle de ces enjeux de conservation 37 objectifs opérationnels. Le plan de gestion a été validé par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel puis par le comité consultatif de la Réserve et enfin la Région. Il est entré en vigueur à partir de janvier 2023.

Les subventions de fonctionnement et d'investissement prévues par le plan de gestion pour 2023 ont été accordées par la commission permanente de l'assemblée régionale en décembre 2022. Nous remercions nos élus régionaux pour leur confiance.

Conseil Départemental :

Comme l'année dernière, le Conseil départemental a lancé un appel à projet. Nous avons sollicité une participation à hauteur de 45 100 € pour le cofinancement de plusieurs projets :

- réalisation d'un diagnostic et élaboration d'une stratégie pour protéger les pelouses sableuses sur l'Isle Crémieu ;

- diverses actions d'éducation, formation et de sensibilisation à l'environnement envers divers publics, jeunes adultes, grand public mais aussi élus ou entreprises (en lien avec les actions prévues dans le cadre du projet associatif « faire connaître »).

- édition d'une plaquette d'aide à l'identification des arbustes du Nord-Isère.

Nous espérons que le Conseil départemental poursuivra son partenariat à nos côtés et nous remercions nos élus départementaux pour leur soutien.

Communautés de Communes :

Les conventions pluriannuelles avec les communautés de communes des Vals du Dauphiné et des Balcons du Dauphiné ont été renouvelées en 2022 pour des durées respectives de 4 ans et 5 ans.

Ces conventions précisent la nature des actions cofinancées par les communautés de communes, telles que les actions de veille écologique ou des actions visant à la prise en compte de l'environnement dans les projets d'aménagement du territoire .

Le montant de la subvention est soumis à un vote annuel de chacune des collectivités.

Nous remercions à nouveau les élus communautaires pour leur confiance et leur soutien.

7581 Adhésions : BP selon BR 2022.

7582 Mécénat entreprises : Le partenariat mis en place avec la société Vicat a été reconduit (cf. réalisé 2022).

7584 Produits autres activités : Concerne les cartes de pêche de l'étang de Mépieu. Il n'y aura pas de versement en 2023.

766 Produits financiers : intérêts des comptes sur livrets : Crédit Coopératif et Crédit Agricole. Selon BR antérieurs.

771 Dons : /

7713 Libéralités perçues : abandon des frais des bénévoles ; correspondant au poste de charges compte 62513. Les bénévoles pouvant demander un remboursement de leurs frais, nous prévoyons toujours une marge.

772 Sponsors publications :

Une plaquette sur les oiseaux des jardins, dont l'édition était initialement prévue en 2022, a été reportée début 2023. Des sponsors sont sollicités pour cofinancer son édition. (SPIE Batignolles-Favier, PERRIN, VICAT)

COMMENTAIRES – CHARGES 2023

6020 Petit matériel : reconduction du BP 2022 (dépenses variables selon les besoins).

6022 Fournitures de bureau : reconduction du BP 2022 , proche du réalisé

6022 Fournitures pédagogiques : Peu de dépenses prévues en 2023.

6040 Achats d'études et de prestations de service : sont prévus en particulier l'édition de la brochure « sortir » y compris l'abonnement à In Design utilisé pour la mise en page, de quelques exemplaires de la revue naturaliste, des plaquettes oiseaux des jardins, des tirages photos (concours photo) si besoin.

6041 Sous-traitance sites : concerne pour l'essentiel la RNR des étangs de Mépieu. Le BP 2023 tient compte des actions prévues par le plan de gestion : des actions régulières (broyage, suivi oiseaux – *i.e.* les opérations de baguage), et des actions spécifiques (clôture de la pelouse du Sormier, bathymétrie de l'étang de la Fulye et photographie par drone des herbiers, inventaires orthoptères).

605 Achats pour sites gérés : Le poste concerne les achats nécessaires pour la gestion de la RNR (sondes thermiques, enregistreurs audio et ultra-sons, appareils photos prévus en 2023).

Ces frais sont inclus dans la demande de subvention adressée à la région pour couvrir les frais de gestion de la RNR.

6061 Fournitures eau, électricité, chauffage : Estimation prenant en compte l'évolution des tarifs. Ajusté selon le BR 2022. Le chauffage et l'électricité des bureaux du personnel sont pris en charge par la mairie (inclus dans le loyer). Les frais liés au second bâtiment sont à notre charge.

6063 Consommables entretien : ajusté selon BR.

607 achats pour revente : BP évalué en fonction des BR précédents. Correspond à divers achats groupés (livres, petit matériel) à rétrocéder aux adhérents (difficile à évaluer, mais montant équivalent en produits compte 707).

6132 Loyers : loyers de la mairie de Trept pour les locaux.

6152 Entretien local : menues dépenses selon les besoins.

6154 Entretien du matériel : ajusté selon BR 2021 et 2022 (concerne surtout le matériel informatique : copieur et PC, mais aussi la débroussailleuse,...).

6160 Assurances : BP selon appel à cotisation.

6180 Documentation : BP augmenté pour tenir compte du réalisé 2022 et des besoins exprimés. De nouveaux achats sont régulièrement effectués pour compléter la bibliothèque selon les besoins des salariés et des bénévoles.

6183 Colloques Formations : Cette année il est prévu la participation au colloque annuel des réserves naturelles de France.

6226 Honoraires : Selon BR 2022. Ils correspondent aux frais de l'Expert Comptable (paie et révision comptable).

623 Relations Publiques : BP 2022 reconduit.

62510 Déplacements salariés : BP ajusté selon BR 2022 (frais variables selon les travaux réalisés).

62512 Déplacements stagiaires : BP ajusté à partir des dépenses des années antérieures et compte tenu des travaux prévus pour les 5 stagiaires qui seront présents en 2022 (avec ou sans gratification). Ce poste concerne également la prise en charge de frais de déplacement d'élèves en BTS ou licence à Lyon menant un projet tutoré (seuls les frais de déplacements engendrés sont remboursés).

62513 Déplacements des Bénévoles : ajusté selon BR 2021 et 2022 - il y a l'équivalent en produits classe 77130 (libéralités perçues, il s'agit de frais abandonnés au profit de l'association).

6260 Affranchissements : report du BP 2022.

6262 Téléphone : ajusté selon BR sous déduction de la facture exceptionnelle pour installation de la fibre.

6263 Internet : frais d'abonnement OVH (hébergement de données) ajusté selon facturation jusqu'en novembre et augmentation possible en fin d'année.

627 Commissions bancaires : ajusté selon BR

6280 Cotisations adhésions : ajusté selon BR

6281 Abonnements : reconduction du BP 2022

6313 Uniformation : reconduction du réalisé 2022

64 Charges de personnel :

L'équipe compte 6 salariés en CDI : Raphaël notre directeur, Jean-Marc, à quart-temps, chargé de divers

suivis naturalistes, Pierrette, secrétaire à mi-temps, et Alexandre, chargé de missions scientifiques, à plein temps. Deux salariées en CDI effectuent quelques heures par semaine : Nicole, qui tient la comptabilité et Sandrine qui est chargée du nettoyage des bureaux des salariés (total de 2,9 Équivalent Temps Plein).

Nous sommes affiliés à la convention collective nationale des métiers de l'Éducation, de la culture, des Loisirs et de l'Animation agissant pour l'utilité sociale et environnementale, au service des Territoires (ÉCLAT) et nous appliquons le point au montant fixé par la convention au 01/01/2023. Le BP tient compte de l'évolution de l'ancienneté et des évolutions de point intervenues et d'une estimation des augmentations possibles en cours d'année.

Les autres postes concernent les charges patronales obligatoires.

6475 Médecine du travail : reconduction du BP 2022.

65830 Indemnités Stagiaires : cette année nous prévoyons d'accueillir 4 stagiaires (Master, BTS) pour des durées supérieures à 2 mois, donnant lieu à gratification.

Ils participeront à divers inventaires : inventaire communal de la flore et de la faune du Bouchage et des Avenières Veyrins-Thuellin (appel à projet ABC de l'Office Français de la Biodiversité), un inventaire des pelouses sableuses, inventaire du site des fours à chaux d'Optevoz, inventaire forêt sur la réserve de Mépieu.

Les gratifications sont versées selon le plafond légal.

6811 Dotation aux Amortissements : les amortissements sont ajustés selon les investissements déjà réalisés et en cours d'amortissement, et selon les investissements prévus en 2023 (remplacement du serveur qui, assez ancien, dysfonctionnait et d'un ordinateur portable également ancien).

6818 Provision pour indemnité de départ en retraite : estimation selon le même principe que la provision constatée au titre de l'année 2022 (cf. réalisé 2022 et « Bilan - Passif »).

Compte de résultat – Réalisé au 31/12/2022 comparativement au Budget prévisionnel 2022 et Budget Prévisionnel 2023 :

Comptes de charges		BP 2022	31/12/22	BP 2023
602 et 6023	petit matériel	1 000	439	1 000
6022 0,1 et 5	fournitures bureau	500	448	500
60224 et 6	fournitures pédagogiques	200	12	200
6037	var. stock pour revente			
604.	prestations services	5 400	6 057	5 000
6041 et 6042	Sous traitance sites	28 000	25 794	30 000
6051,2 et 3	achats pour sites	1 000	943	4 000
6061.	fluides, énergie local	2 600	2 544	3 500
6063, 1	consommables entretien	750	817	800
607	achat pour revente	1 000	504	800
60- Achat		40 450	37 559	45 800

6132.	loyers	8 250	8 160	8 250
6135.	location matériel		0	
6152	entretien local	800	0	800
6154,1, 2 et 6	entretien matériel	2 500	2 434	3 000
616.	assurances	2 600	2 614	2 600
618	doc générale et technique	1 300	1 702	1 500
6183	colloques, formation continue	800	455	800
61- Services extérieurs		16 250	15 365	16 950

6226. et 6220	honoraires	4 000	3 929	4 100
623	relations publiques	1 000	943	1 000
6251.	déplac. Salariés	5 500	6 261	6 500
62512.	déplac. Stagiaires	1 200	932	3 000
62513	déplac. Bénévoles	3 500	4 291	4 000
6257.	réceptions	0	0	0
6260.et 1	affranchissements	1 500	1 046	1 500
6262.	téléphone	2 500	2 917	2 600
6263.	internet	500	530	600
627.	com. bancaires	500	514	600
628.	cotisations dûes	1 300	957	1 000
6281	abonnement	500	394	500
62- Autres services extérieurs		22 000	22 714	25 400

Comptes de charges		BP 2022	31/12/22	BP 2023
6313	Uni formation	2 000	2 069	2 100
6378.	taxes diverses			
63- Impôts, taxes et assimilés		2 000	2 069	2 100
6411.	rémunérations brutes	99 000	92 797	107 537
64115 et 6414	primes et indemnités		3 033	
6412	congés payés		2 942	
6414	indemnités diverses			
6451.	URSSAF ASSEDIC	21 500	20 606	23 879
64531.	retraite	6 300	6 338	7 344
64532.	prévoyance cadre	800	1 214	1 407
64533.	prévoyance non cadre	300	121	140
64534.	Mutuelle	2 050	1 461	1 693
64580000	Cotisations aux autres org.s.		0	0
6458	charges sur congés payés		1 612	0
6475.	médecine du travail	550	518	550
648	formation salariés		0	
64- Charges de personnel		130 500	130 641	142 550
651	droit d'auteurs			
654.	pertes sur créances		0	
6583.	indemnités stagiaires	3 000	1 692	6 400
65- Autres charges de gestion courante		3 000	1 692	6 400
6713	Dons et libéralités		0	
6718.	charges exceptionnelles		0	
67- Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00
6811.	amortissements	7 000	5 574	9 200
6815	indem. Départ retraite		2 262	2 300
68- Dotation aux amortissements		7 000	7 836	11 500
TOTAUX		214 200	217 876	250 700

Comptes de produits		BP 2022	31/12/22	BP 2023
7013	vente publications	500	861,50	500
70601à70606	études prestations services	7 500	8 000,00	37 400
706100	Suivi et gestion de sites	66 600	64 800,00	67 100
7065	éducation environnement	0	1 400,00	0
707	revente en l'état	1 000	460,00	800
70- Vente de produits finis, PS		75 600	75 521,50	105 800
7135.	stock	0	-234,00	0
71- Variation de stocks		0,00	-234,00	0,00
740500	Communes	2 050	1 750,00	1 750
740	subv. de fonctionnement	2 050	1 750,00	1 750
741100	Etat	0	9 050,00	0
741200	Conseil Régional	60 445	60 445,00	66 494
741300	Conseil Départemental 38	45 100	45 100,00	45 100
741400	Communautés de communes	13 500	13 500,00	13 500
741	subv. D'objectifs	119 045	128 095,00	125 094
74- Subventions d'exploitation		121 095	129 845,00	126 844
7580	produit divers gestion courante		0,51	
7581.	adhésions	5 000	5 345,00	5 000
7582.	mecenat	4 500	4 500,00	4 500
7582,4 et 6	Autres activités	100	344,96	0
75- Autres produits de gestion		9 600	10 190,47	9 500
766	produits financiers	400	1 133,01	600
76 -Produits financiers		400	1 133,01	600
7710	dons	0	1 195,00	0
7713	libéralités perçues	3 005	4 290,67	3 456
7720	sponsor publications	4 500	0,00	4 500
77- Produits exceptionnels		7 505,00	5 485,67	7 956,00
7910	transfert ch. D'expl		0	
79 -Transfert charges d'exploitation		0,00	0,00	0,00
TOTAUX		214 200	221 942	250 700
Résultat		0	4 065	0

Bilan au 31/12/2022 et évolution par rapport au 31/12/2021 :

Détail du bilan actif

LO PARVI

Etats de synthèse au 31/12/2022

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
- 215000 MATÉRIEL ET OUTILLAGE	19 959		19 959	19 959
- 281500 AMORTIS. MATÉRIEL ET OUTILLAGE		19 040	-19 040	-18 135
Installations techniques, matériel et outillage	19 959	19 040	919	1 824
- 218100 INSTAL. GALES, AGENCT, AMÉNAGT. DIV.	12 064		12 064	12 064
- 218310 MATERIEL DE BUREAU	8 495		8 495	7 771
- 218320 MATERIEL INFORMATIQUE	36 889		36 889	29 929
- 281810 AMORTIS. INSTAL. GALES, AGENCT. DIV		3 172	-3 172	-1 898
- 281831 AMORT. MAT. BUREAU		6 707	-6 707	-5 816
- 281832 AMORT. MAT. INFORMATIQUE		27 492	-27 492	-24 989
Autres immobilisations corporelles	57 448	37 371	20 077	17 062
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	77 407	56 411	20 996	18 886
Stocks				
- 350000 STOCK PUBLICATION	5 552		5 552	5 786
Produits intermédiaires et finis	5 552		5 552	5 786
Créances				
- 411000 CLIENTS	25 775		25 775	46 305
Clients et comptes rattachés	25 775		25 775	46 305
- 467803 DEPCTS STAGIAIRES	111		111	
- 468700 DEBIT. CRED. DIV. PROD. A REC	73 975		73 975	61 883
Autres créances	74 086		74 086	61 883
Divers				
- 512100 CREDIT AGRICOLE	59 148		59 148	36 134
- 512200 LIVRET CA	80 678		80 678	79 584
- 512300 CREDIT COOPERATIF	27 878		27 878	28 130
- 512310 LIVRET CREDIT COOPERATIF	32 957		32 957	22 918
- 531100 CAISSE	106		106	562
Disponibilités	200 766		200 766	167 327
- 486000 CHARGES CONSTATEES D AVANCE	314		314	743
Charges constatées d'avance	314		314	743
TOTAL ACTIF CIRCULANT	306 493		306 493	282 045
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	383 900	56 411	327 489	300 931

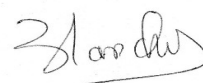
Détail du bilan passif

LO PARVI

Etats de synthèse au 31/12/2022

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
- 110000 FONDS PROPRES	257 776	271 284
Report à nouveau	257 776	271 284
<i>Résultat de l'exercice</i>	4 065	11 729
TOTAL CAPITAUX PROPRES	261 842	283 013
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
- 153200 PROVISION POUR IDR	27 499	
Provisions pour charges	27 499	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	27 499	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
- 401000 FOURNISSEURS	16 752	2 006
- 408001 FRS A PAYER	207	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 959	2 006
- 428200 CONGES A PAYER	8 297	5 355
<i>Personnel</i>	8 297	5 355
- 431000 URSSAF	3 223	3 159
- 437310 AG2R RETRAITE	931	962
- 437320 AG2R REUNICA PREVOYANCE	620	344
- 437330 HUMANIS	62	129
- 437340 HARMONIE MUTUELLE	1 522	874
- 437341 DGFIP	294	99
- 438200 ORG.SOC. CH/CONGES A PAY.	4 008	2 397
<i>Organismes sociaux</i>	10 660	7 964
- 448610 FORM. A PAYER		1 684
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		1 684
Dettes fiscales et sociales	18 957	15 003
- 467200 FRAIS DEPLA. A PAYER	1 565	908
- 467801 DEPCTS QUESADAR.	336	
- 467802 DEPCTS FERRO J.M	271	
- 467804 GAUTHIER A.	60	
Autres dettes	2 232	908
TOTAL DETTES	38 148	17 918
TOTAL PASSIF	327 489	300 931

Marie-Noëlle BLANCHET



Trésorière